

Ecrit par le 17 février 2026

‘Ville amie des animaux’, le nouveau label de la Région Sud



Plus d'une personne sur deux possède au minimum un animal de compagnie en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si ces compagnons représentent une source de bien-être pour leur propriétaire, les associations luttent quotidiennement contre leurs abandons qui ne diminuent pas. Selon l'association [Peta France](#) (People for the Ethical Treatment of Animals), plus de 100 000 animaux sont abandonnés chaque année en France, dont 60 000 d'entre eux durant la période estivale. Dans ce cadre, la [Région Sud](#) lance le label ‘Ville amie des animaux’.

« Nous avons d'ores et déjà mis en place un Plan d'accompagnement pour les associations de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui recueillent, soignent et replacent des animaux de compagnie et des équidés, a expliqué le président de la Région Sud [Renaud Muselier](#). Avec la création de ce label, nous rappelons que la Région est engagée pour le bien-être animal ! »

Ainsi, ce nouveau label s'articulera autour de deux points : l'animal heureux dans la ville et le citoyen

Ecrit par le 17 février 2026

heureux avec son animal. Le premier s'appuiera sur l'amélioration de l'espace communal pour des structures plus adaptées aux animaux, telles que des parcs à chiens, des abris pour chats errants, ou des actions de sensibilisation. Le second, quant à lui, reposera sur le soutien et la valorisation du rôle des chiens d'assistance pour les personnes en situation de handicap, le soutien des initiatives permettant la prise en charge et l'accueil temporaire des animaux de compagnie des personnes hospitalisées ou en détention, et la mise en place d'une garde à cheval pour policiers municipaux. Pour obtenir ce label, les communes devront candidater en remplissant un questionnaire qui permettra d'évaluer les actions menées en faveur des animaux de compagnie et des équidés sur leur territoire.

V.A.